



**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire**

Séance du Lundi 27 mars 2017

L'An deux mille dix-sept, le lundi 27 mars, à 20 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 23

P. RIO – D. ATIG - F. OGBI - Y. LEBRIAND - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON – J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILIH - M. AUBRY - T. DIAWARA - L. HERGAUX - S. GIBERT – S. GAUBIER - D. DIARRA - G. BINOIS - K. OUKBI

Absents excusés représentés : 9

S. LAATIRISS représenté par F. NDOMBELE – A. QUAROUAGH représenté par C. TAWAB KEBAY – Y. BOUKANTAR représenté par F. OGBI - Y. ITOUA représentée par M. AUBRY - M. RAMI représentée par E. ETE - I. GRENOUILLAT représentée par C. VAZQUEZ – G. BAGAVANE représenté par T. DIAWARA – C. MABANZA représentée par S. BELLAHMER - A. LAMOTTE représentée par K. OUKBI

Absents : 3

C. RENKLICAY - S. BENDIAB – M' PIANA

Délibération n° DEL-2017- 0035: Affectation du résultat 2016 et Vote du Budget Annexe Police Municipale de Proximité 2017.

Le Conseil Municipal,

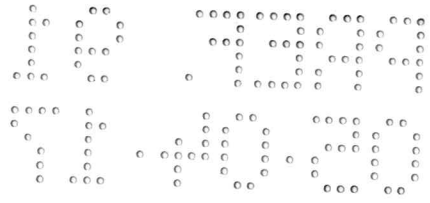
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1, l'article L2335-2 et L.2121-31,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,



Vu sa délibération n° DEL-2017-0018 en date du 13 mars 2017 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2017 sur la base du rapport d'orientation budgétaire,

Vu sa délibération n° DEL-2017- 0025 du 27 mars 2017 portant sur l'arrêt du compte de gestion « Police Municipale de Proximité » exercice 2016,

Vu sa délibération n° DEL-2017- 0030 du 27 mars 2017 portant sur l'approbation du compte administratif « Police Municipale de Proximité » exercice 2016,

Vu l'avis de la commission des services ressources du 23 mars 2017

Considérant par ailleurs l'intérêt de gérer en Autorisations de programme et Crédits de paiement les opérations à caractère pluriannuel,

Considérant que l'affectation du résultat 2016 fait partie intégrante de cette délibération,

Délibère et,

Article 1^{er}

Décide de reprendre le résultat excédentaire de clôture 2016 de la section de fonctionnement - Budget Annexe Police Municipale de Proximité, soit la somme de 800 000,00€ € au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » du budget 2017.

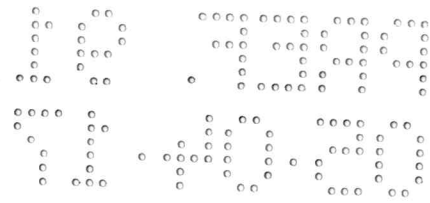
Dit que ces affectations seront inscrites au Budget Annexe Police Municipale de Proximité 2017.

Article 2

Approuve le Budget primitif 2017 « Police Municipale de Proximité » et ses annexes pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
DEPENSES	800 00.00 €	0,00 €	0.00 €	800 00.00 €€
RECETTES	0.00 €	0.00 €	800 000.00 €	800 000.00 €

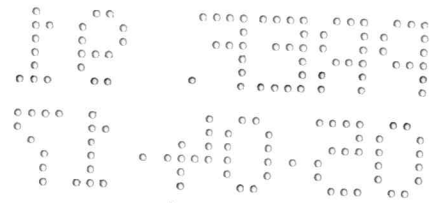
SECTION D'INVESTISSEMENT				
	OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
DEPENSES	691 400.00 €	35 000.00 €	0.00 €	726 400.00 €
RECETTES	726 400.00 €	0.00 €	0.00 €	726 400.00 €



Décide des inscriptions budgétaires sur le budget primitif – budget Police Municipale de Proximité
 – année 2017 selon les tableaux ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
011	Charges générales	57 400,00 €
012	Charges de personnel	300 000,00 €
65	Autres charges	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
022	Dépenses imprévues	60 200,00 €
023	Virement	382 400,00 €
042	Transfert entre sections	0,00 €
TOTAL		800 000,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
013	Atténuation de charges	0,00 €
70	Vente de produits	0,00 €
73	Impôts et taxes	0,00 €
74	Dotations, subventions	0,00 €
75	Autres produits	0,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL		0,00 €
Report de résultat		800 000,00 €
TOTAL		800 000,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
21	Immobilisations Corporelles	691 400,00 €	0,00 €	691 400,00 €
26	Titres et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 1		691 400,00 €	35 000,00 €	726 400,00 €
001	Déficit reporté			0,00 €
TOTAL 2				726 400,00 €

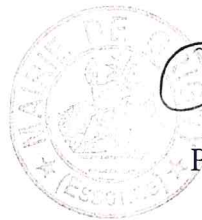


RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
10	Dotations et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions reçues	344 000,00 €	0,00 €	344 000,00 €
16	Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
276	Autres créances immobilisées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024	Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021	Virement du fonctionnement	382 400,00 €	0,00 €	382 400,00 €
TOTAL		726 400,00 €	0,00 €	726 400,00 €
Résultat N-1 reporté				0,00 €
TOTAL				726 400,00 €

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

Vote : à la majorité

Pour : 26

Abstention : 3 (S.GAUBIER – S.GIBERT – D. DIARRA)

Ne participe pas au vote : 3 (K. OUKBI – A. LAMOTTE - G. BINOIS)

05 AVR. 2017

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

Traoumis en Préfecture le :

05 AVR. 2017

